

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet concernant la restructuration – extension de l'EHPAD et emportant mise en compatibilité du POS de la commune de SELOMMES

Par arrêté préfectoral du 7 décembre 2017 une enquête publique relative à la déclaration de projet concernant **la restructuration – extension de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), au lieu-dit « Les tourtraits» à SELOMMES**, et emportant mise en compatibilité du POS de SELOMMES, sera ouverte en mairie de SELOMMES **du vendredi 5 janvier 2018 à 10h00 au vendredi 9 février 2018 à 17h inclus, heure de clôture de l'enquête.**

Le projet de restructuration – extension de l'EHPAD de Selommès n'est pas soumis à étude d'impact en application de l'article R122-2 du code de l'Environnement.

Il nécessite une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS afin de modifier le règlement écrit de la zone Ub, et le règlement graphique par le déclassement d'un espace boisé classé.

COMMISSAIRE-ENQUETEUR : M. Patrick AZARIAN, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite est nommé commissaire-enquêteur.

CONSULTATION DU DOSSIER : pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier sera déposé à la mairie de SELOMMES où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles au public, ainsi que sur le site de la commune : www.selommès.fr.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Horaires d'ouverture de la mairie de SELOMMES :

lundi et jeudi : de 10 h à 12 h

mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

jeudi : de 10 h à 12 h

vendredi : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public à la mairie de SELOMMES afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie de SELOMMES, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à la mairie de SELOMMES, à l'adresse suivante : mairie.selommès.enquete@gmail.com
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-declaproyet@loir-et-cher.gouv.fr.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de SELOMMES :

- le vendredi 5 janvier 2018 de 14 heures à 17 heures
- le vendredi 26 janvier 2018 de 14 h à 17 heures
- le vendredi 9 février 2018 de 14 h à 17 heures

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie de SELOMMES, au siège de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur ; ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>